



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73375>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 24-73375

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-15343

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Chartres (28)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21280085800012

**Ville :** Chartres

**Code postal :** 28019

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** Ville de Chartres

**Département(s) de publication :** 28

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Affaire n°24V011 : Etudes de circulation, de stationnement et modélisation des déplacements

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71300000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation concerne les études de circulation, de stationnement et modélisation des déplacements pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la Ville de Chartres.

**Critères d'attribution :** Critère n°1 - Qualité technique (60%) dont Sous-critère 1 - Mode opératoire (40%), Sous-critère 2 - Moyens humaines (30%), et sous-critère 3 - Moyens matériels (30%). Critère n°2 - Prix des prestations (40%)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Accord-cadre conclu avec la société TRANSMOBILITES domiciliée 146 Avenue Félix Faure à LYON (69003), pour un montant maximum par période d'exécution et pour tous membres confondus de 55 000,00 EUR HT et une durée à compter du 01/08/2024 ou à compter sa date de notification si celle-ci est postérieure au 01/08/2024, pour une période initiale d'un an ou jusqu'à ce que le montant

maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée d'un an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2024**